

Envoyé en préfecture le 03/09/2025

Reçu en préfecture le 03/09/2025

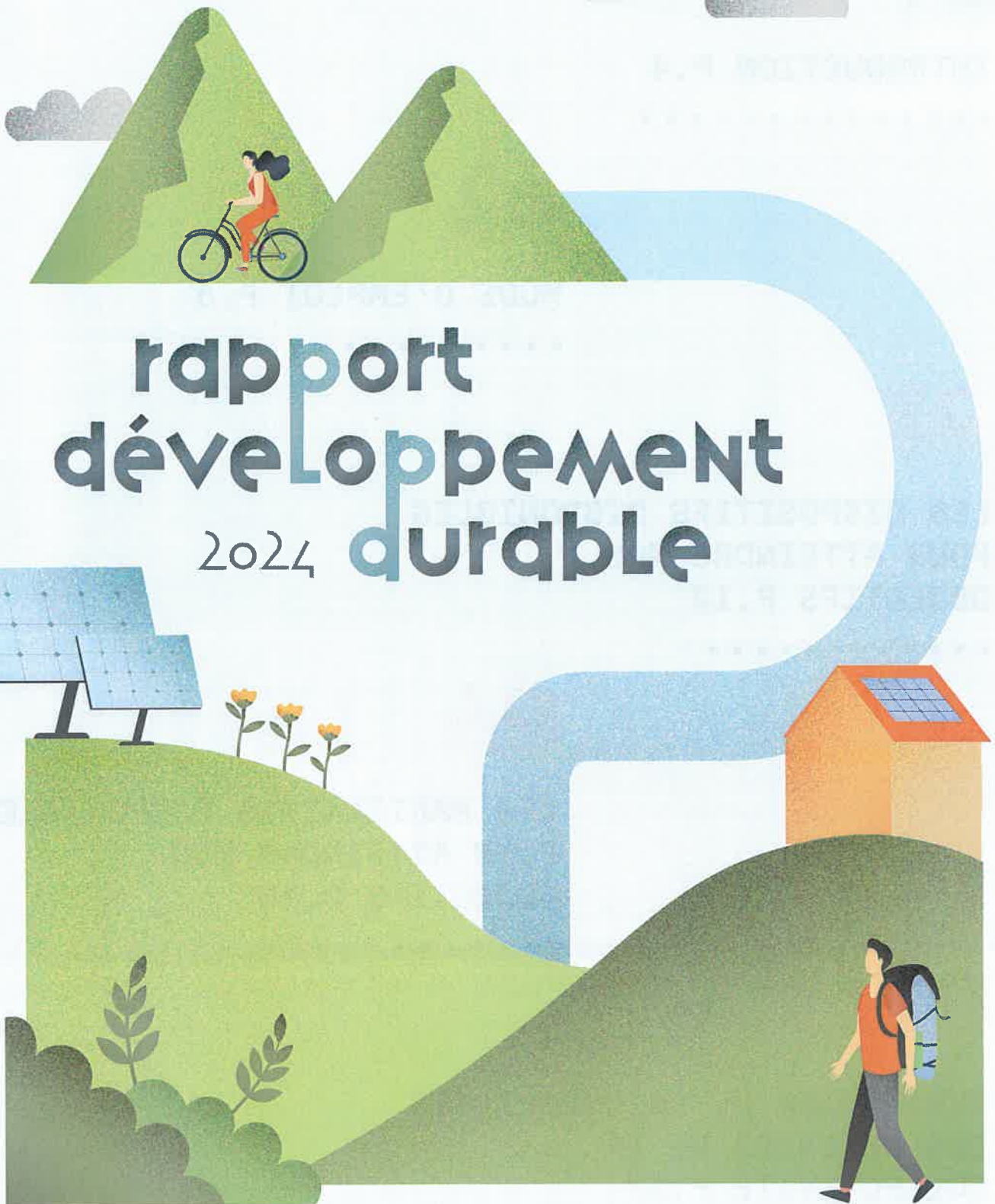
Publié le

ID : 034-213402654-20250903-2025_0029-DE



Mairie de St Jean de Corz
Reçu le

21 09 2025



rappor développement 2024 durable

SOMMAIRE

01

INTRODUCTION P.4
.....

02

MODE D'EMPLOI P.6
.....

03

LES DISPOSITIFS DISPONIBLES
POUR ATTEINDRE NOS
OBJECTIFS P.12
.....

04

LES PARTENAIRES DISPONIBLES
POUR ATTEINDRE NOS
OBJECTIFS P.15
.....

05

ÉVALUATION DE LA DURABILITÉ
DES DÉPENSES DE LA
COLLECTIVITÉ P.17
.....





MISE EN AVANT DE NOS ACTIONS POSITIVES DE L'ANNÉE 2024 P.19

- a.** Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- b.** Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- c.** Transition vers une économie circulaire et sobre en ressources
- d.** Épanouissement des êtres humains et cohésion sociale et solidarité entre les habitants et les territoires.



EST-CE QUE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE INTERNE EST AU RENDEZ-VOUS ? P.35

- a.** Zoom sur le Budget Vert de la CCGPSL



BILAN DE NOS ACTIONS POSITIVES P.39

- a.** Progrès réalisés en matière de développement durable
- b.** Les réponses de la collectivité à la crise écologique



FOCUS SUR LE TERRITOIRE DU GRAND PIC SAINT-LOUP P.44

- a.** Des projets communaux remarquables et remarquables
- b.** Clôture et Bilan du programme LEADER



PERSPECTIVES POUR 2025 P.51





INTRODUCTION



Le mot du début

- Au-delà d'un simple engagement, notre collectivité s'efforce d'être à la hauteur de l'urgence écologique. Le 19 septembre 2023, les élus du Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup ont déclaré l'état d'urgence écologique pour notre territoire. Cet engagement nous pousse à atteindre la neutralité carbone et à lutter activement contre la crise climatique et la perte de biodiversité.
- Depuis, nous nous efforçons de renforcer nos actions pour le climat et la biodiversité, en réponse aux effets croissants du changement climatique. Nous avons créé un service dédié à la transition écologique et à la transition énergétique, renforçant ainsi notre capacité à mettre en œuvre des actions concrètes, et à accompagner le territoire dans sa transition. Nous avons notamment réalisé l'évaluation mi-parcours de notre Plan Climat-Air-Énergie Territorial (2021-2027), afin de mesurer nos progrès et d'ajuster notre plan d'action afin qu'ils soient plus adaptés et plus efficaces.
- Nous nous engageons, à travers ce rapport annuel, à informer les habitants sur l'intégration de l'urgence écologique dans nos politiques publiques, et sur l'évaluation de nos projets selon les Objectifs de Développement Durable. Nous appelons nos partenaires à entreprendre des actions similaires.
- Ce rapport témoigne de nos efforts continus pour un avenir plus résilient et durable. Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Le mot d'introduction

de la vice-présidente à l'urgence écologique, **Françoise Matheron**

- Cette année, c'est avec détermination que nous réaffirmons notre volonté de faire face à l'urgence écologique sur le territoire du Grand Pic Saint-Loup. Depuis notre déclaration d'état d'urgence du 19 septembre 2023, nous avons fourni de nombreux efforts, mais il reste encore un long chemin à parcourir. Tout comme le reste du monde, notre territoire n'est pas épargné par les enjeux environnementaux que sont le changement climatique, la perte considérable de biodiversité, la pollution ou encore les inégalités sociales. Les conséquences alarmantes de notre usage de la planète et de ses ressources doivent nous pousser chaque jour à continuer notre action.
- Aujourd'hui, notre engagement ne faiblit pas. Notre objectif reste le même : répondre aux besoins présents sans compromettre l'avenir des générations futures. Nous nous devons d'agir concrètement face à notre réalité, en intégrant les enjeux environnementaux et sociaux dans chaque projet, chaque décision politique, le tout dans une vision de long terme.
- Aujourd'hui, plus que jamais, chaque décision impacte demain. Il n'est plus question d'ignorance, il est temps de faire face à notre réalité et d'agir en conséquence. Dans cette perspective, ce rapport annuel sera notre outil afin de guider nos choix, et de rendre accessible à nos concitoyens le suivi de nos initiatives.
- Je vous invite à parcourir ce rapport avec attention. Ensemble, continuons à œuvrer pour un avenir durable et résilient.
- Bonne lecture.





02

MODE D'EMPLOI



QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Modèle de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Concrètement, il s'agit de concilier trois piliers : l'économie, le social et l'environnement.

Selon la définition du rapport Brundtland

POURQUOI LE RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE EST ESSENTIEL ?

- Obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants depuis la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010, le rapport de développement durable (RDD) est un outil de dialogue local qui permet d'évaluer les actions menées en faveur du développement durable. Il sert à :
 - Mesurer l'impact des politiques publiques sur l'environnement, la société et l'économie
 - Identifier les forces et les faiblesses de la stratégie de développement durable de la collectivité
 - Améliorer la prise de décision en intégrant les enjeux du développement durable dans les projets et les budgets
 - Favoriser la transparence et la participation des citoyens
- Le décret du 17 juin 2011, précise que le rapport doit inclure un bilan des actions menées par la collectivité en lien avec les cinq finalités de l'Agenda 21 :
 - Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
 - Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
 - Transition vers une économie circulaire et sobre en ressources
 - Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les habitants
- Depuis 2015, l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) constituent un nouveau cadre de référence pour les RDD. Le rapport doit ainsi évaluer dans quelle mesure les actions de la collectivité contribuent à la réalisation de ces objectifs.





1. RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ LOCALE

Assurer un soutien social et économique pour tous les habitants.



2. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Garantir l'accès à une alimentation saine et locale et assurer une agriculture durable et résiliente.



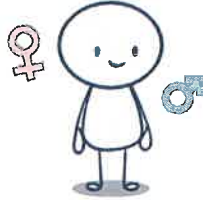
3. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Promouvoir des services de santé accessibles et des modes de vie sains.



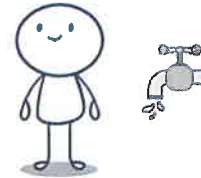
4. ÉDUCATION POUR TOUS

Offrir des opportunités éducatives de qualité à tous les âges.



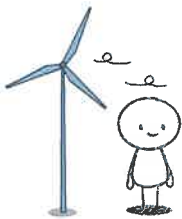
5. ÉGALITÉ ET INCLUSION

Promouvoir l'égalité des genres et l'inclusion sociale



6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

Assurer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.



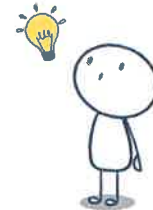
7. TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Encourager l'utilisation d'énergies renouvelables et réduire la consommation énergétique.



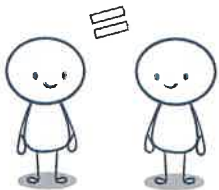
8. EMPLOI ET ÉCONOMIE LOCALE

Stimuler l'économie locale et créer des emplois de qualité.



9. INNOVATION ET INFRASTRUCTURES LOCALES

Développer des infrastructures durables et soutenir l'innovation locale.



10. COHÉSION SOCIALE

Réduire les inégalités sociales et économiques au sein de la communauté.



11. VILLES ET VILLAGES DURABLES

Aménager des espaces urbains et ruraux inclusifs et durables.



12. CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Promouvoir des modes de consommations et de production durables



13. LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique.



14. PROTECTION DES RESSOURCES AQUATIQUES

Conserver et utiliser les ressources marines, fluviales, aquatiques. Préserver les cours d'eau, lacs et les zones humides.



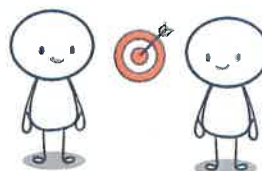
15. PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Protéger les espaces naturels et la biodiversité locale. Gérer durablement les forêts.



16. GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

Renforcer la transparence et la participation citoyenne dans la gouvernance locale.

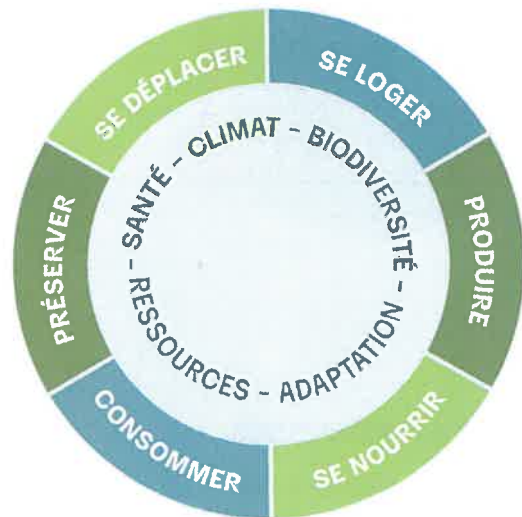


17. PARTENARIATS LOCAUX ET RÉGIONAUX

Collaborer avec d'autres collectivités et acteurs pour atteindre les objectifs communs.

LA BOUSSOLE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

■ Pour approfondir, le Rapport de Développement Durable (RDD) s'appuiera sur la Boussole de la transition écologique, un outil issu du plan d'action gouvernementale France Nation Verte, pour évaluer de manière détaillée l'impact environnemental des projets et proposer des pistes d'amélioration.



■ Cet outil repose sur cinq défis, articulés autour de huit questions transversales :



↳ DÉFI N°1 : ADAPTATION

- L'action contribue-t-elle à la diminution de la vulnérabilité aux risques, notamment les risques induits par le changement climatique (inondations, orages brutaux, rétractation des terrains argileux, fortes chaleurs...)?
- L'action utilise-t-elle des solutions fondées sur la nature (s'appuyer sur le bon fonctionnement des écosystèmes pour relever des défis globaux comme la gestion des risques naturels, par exemple à travers végétalisation, régulation hydraulique, et plus généralement génie écologique)?

↳ DÉFI N°2 : BIODIVERSITÉ

- L'action contribue-t-elle à réduire l'artificialisation des espaces naturels par le recyclage et/ou la densification d'espaces déjà artificialisés?
- L'action concourt-t-elle, dans sa conception, dans son fonctionnement et/ou son objet (c'est à dire dans tout son cycle de vie), à la réduction des pressions exercées sur la biodiversité (artificialisation/fragmentation, surexploitation, changement climatique, pollution, espèces exotiques envahissantes)?





↳ DÉFIN°3 : CLIMAT

- L'action contribue-t-elle à la réduction des consommations d'énergie, dans sa conception, sa mise en œuvre, et tout au long de sa durée de vie ?
- L'action recherche-t-elle la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans sa conception, sa mise en œuvre, et tout au long de sa durée de vie ?

↳ DÉFIN°4 : RESSOURCES

- L'action contribue-t-elle à dans sa conception et/ou son objet, à la diminution des consommations de ressources (eau, minérale, organique) ou à la prévention des déchets ?



↳ DÉFIN°5 : SANTÉ

- L'action s'inscrit-elle dans une démarche de lutte contre les pollutions (De l'air, de l'eau, du sol, des milieux...) ?

• La Boussole de la transition écologique utilise un cadrage des actions dans les thématiques suivantes :

MIEUX SE DÉPLACER

Mobilité longue et courte distance, voitures et infrastructures routières

MIEUX SE LOGER

Construction et rénovation des logements, aménagement des villes

MIEUX SE NOURRIR

Alimentation, agriculture, pêche, chasse

MIEUX PRÉSERVER

Forêts, eau, sols...

MIEUX CONSOMMER

Consommation plus durable des ménages, numérique responsable, achats durables du tertiaire

MIEUX PRODUIRE

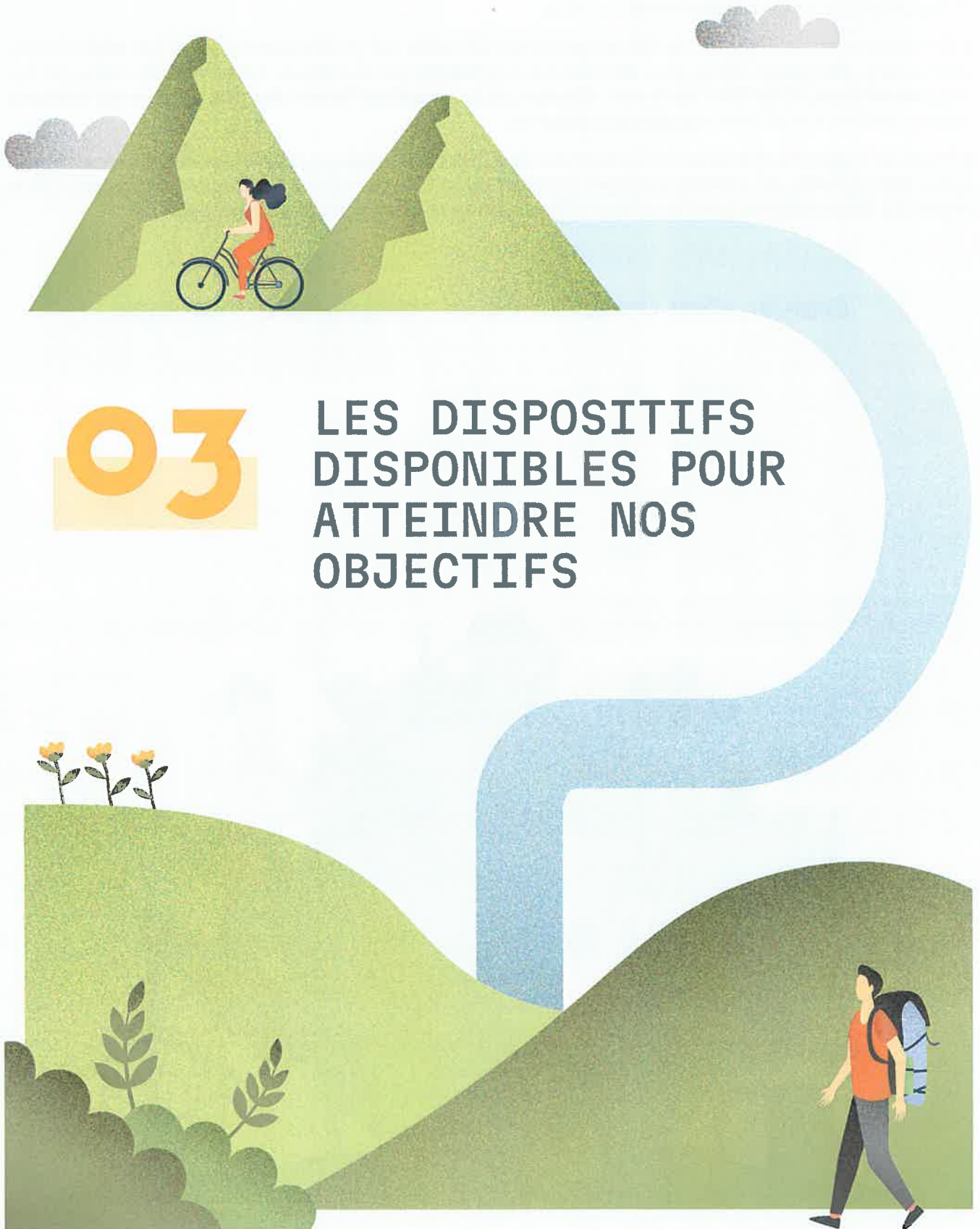
Transport de marchandises, logistique, verdissement des instruments financiers, prévention et valorisation des déchets, consommation d'énergie du tertiaire, électricité et énergie décarbonée, décarbonation de l'industrie



- Avec l'adoption progressive du Budget «Vert», obligatoire pour les habitants à partir de 2024, la classification des dépenses publiques en fonction de leur impact environnemental devra être indispensable. Le Rapport Développement Durable devra donc s'aligner sur cette nouvelle approche pour assurer la cohérence entre les orientations budgétaires et les Objectifs de Développement Durable.
- En conclusion, le Rapport de Développement Durable est outil essentiel pour les collectivités souhaitant s'engager dans une démarche d'amélioration continue. Il permet de mesurer les progrès réalisés, d'identifier les leviers d'action, et de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire autour des enjeux du développement durable.
- Dans ce rapport sur le développement durable 2023, vous découvrirez une première association entre les Objectifs de Développement Durable avec la méthode le Boussole Écologique. Cette première association a pour ambition d'être affinée et élargie au fil des années.

Évaluer, c'est comprendre, et comprendre, c'est agir.





03

LES DISPOSITIFS DISPONIBLES POUR ATTEINDRE NOS OBJECTIFS

- Pour contribuer aux 17 Objectifs de Développement Durable, s'appuyer sur divers démarches et dispositifs, en les animant, en s'y référant ou en les utilisant activement.

LA CCGPSL, PAR L'INTERMÉDIAIRE DE SES SERVICES,

DOIT ASSURER LA MISE EN OEUVRE ET LE SUIVI DES

PROGRAMMES ET DISPOSITIFS SUIVANTS :

DISPOSITIFS TRANSVERSAUX

- Contrat territorial Occitanie
- Projet de territoire 2020-2026

DISPOSITIFS CONCERNANT LES SERVICES FINANCES ET JURIDIQUES

- Budget Vert

DISPOSITIFS CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Le SCOT : *Schéma de Cohérence Territoriale*
- Le PCAET : *Plan Climat-Air Énergie Territorial*
- Le Plan Paysage au sein du périmètre Grand Site de France, au sens du Code de l'environnement
- Le label TEPCV : *Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte*
- RENOVOccitanie
- NATURA 2000
- PAT : *Projet Alimentaire Territorial*
- PSE : *Paiement pour Services Environnementaux*
- PIG : *Programme d'Intérêt Général*
- Grand Site de France Gorges de l'Hérault
- Territoire engagé pour la nature : LabelCS
- LEADER : *Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rural*
- PLH : *Programme Local de l'Habitat*
- SGD : *Schéma Global des Déplacements*
- ZRR : *Zones de Revitalisation Rurale*
- SDMA : *Schéma Directeur des Mobilités Actives*

DISPOSITIFS CONCERNANT LES SERVICES À LA POPULATION

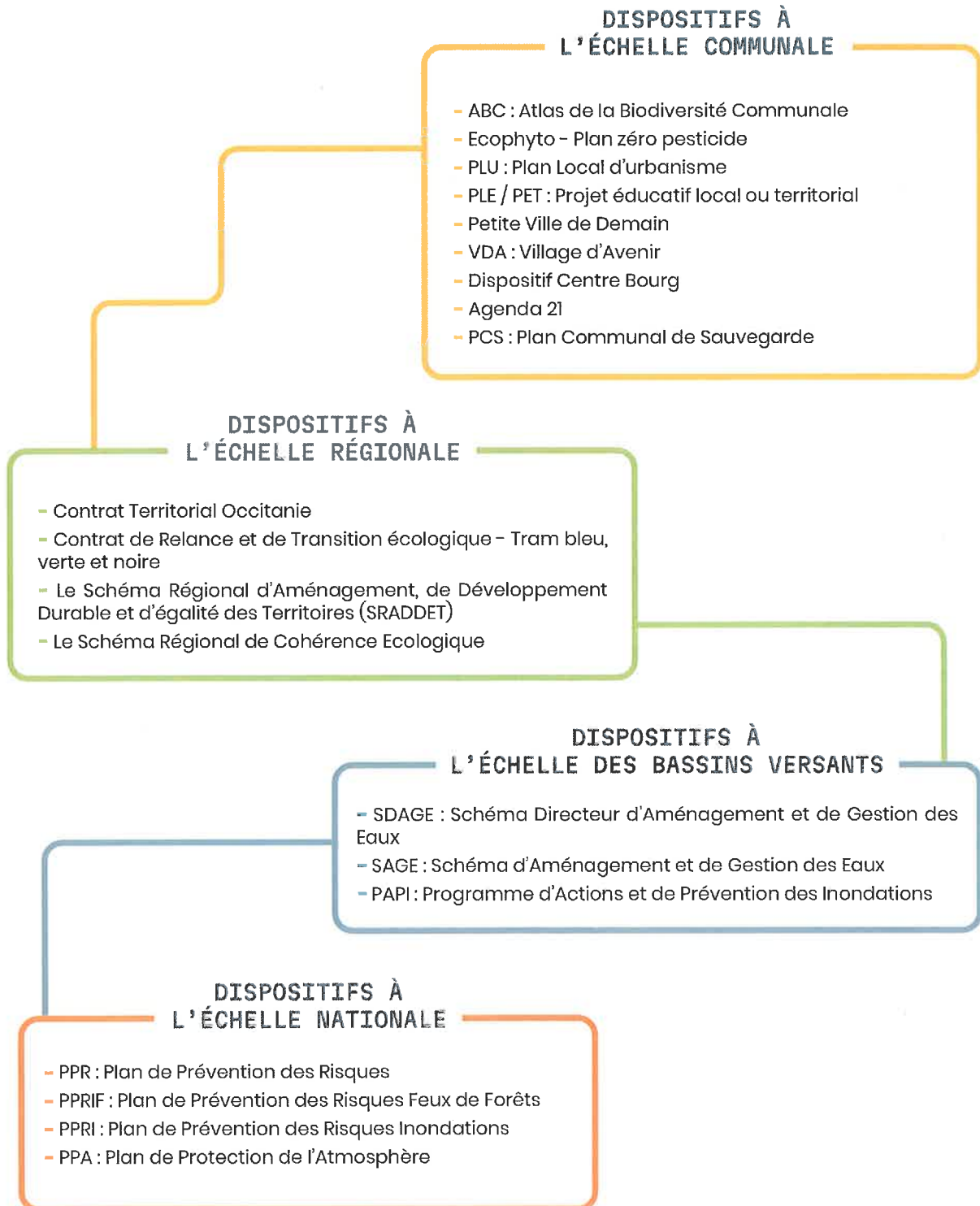
- Contrat d'engagement Jeune
- Relai Info service emploi
- Histologe : plateforme qui détecte les situations de mal logement

DISPOSITIFS CONCERNANT LES SERVICES TECHNIQUES

- PLPD : *Programme Local de Prévention des Déchets*
- PICS : *Plan Intercommunal de Sauvegarde*
- GEMAPI : *Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations*
- SPANC : *Service Public d'Assainissement Non Collectif*

IL EXISTE D'AUTRES DISPOSITIFS À PRENDRE EN

COMPTE PAR LA CCGPSL





04

LES PARTENAIRES DISPONIBLES POUR ATTEINDRE NOS OBJECTIFS



■ Pour contribuer aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), la collectivité peut s'appuyer sur de nombreux partenaires :

ABF – L'Architecte des Bâtiments de France - ADEME – Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie - ADIL – Agence Départementale pour l'Information sur le Logement - AD – Agence Départementale: Hérault Energie, Hérault Ingénierie, Hérault Logement... - Agence de l'eau - Agriculteurs - ANCT – Agence Nationale de la Cohésion des Territoires - AREC – Agence Régionale Énergie Climat - ARS – Agence Régionale de Santé - Associations - Bailleurs, aménageurs - BRL - Compagnie d'aménagement du Bas-Rhône et du Languedoc - CAF – Caisse d'Allocations Familiales - Caisse des dépôts - Coopératives agricoles - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement - CCI – Chambre de commerce et d'industrie en France - Conseils départementaux 30, 34 ... - CEN – Conservatoire d'Espaces Naturels - CEREMA – Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement - CESML – Coopérative d'Electricité de Saint-Martin-de-Londres - Chambre d'Agriculture - CMA – Chambre des Métiers et de l'Artisanat - Communes - Les concessionnaires de réseaux - DDTM – Direction Départementale des Territoires et de la Mer - DRAAF – Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt - DREAL – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - Education Nationale - Entreprises - EPF – Établissements Publics Fonciers - EPTB – Etablissement Public Territorial de Bassin - Gendarmerie - Géomètre - OFB – Office Français de la Biodiversité - ONF – Office National des Forêts - PILEA – Police Municipale - Région - SDIS – Service Départemental d'Incendie et de Secours - SMEPE – Syndicat Mixte Entre Pic et Etang - SUEZ - Syndicats - Syndicats mixtes - EPCI





05

ÉVALUATION DE LA DURABILITÉ DES DÉPENSES DE LA COLLECTIVITÉ



■ Pour aligner nos activités et dépenses avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, cette analyse, bien qu'estimative, offre un aperçu de notre impact potentiel sur le développement durable.

■ Voici l'infographie du Rapport d'Activité, qui fournit une vue d'ensemble de nos pôles d'activités et de la répartition des dépenses :



BUDGET GLOBAL DE LA CCGPSL
76 MILLIONS D'EUROS
stable par rapport à 2023

UN EFFORT D'INVESTISSEMENT SOUTENU DE
23 MILLIONS D'EUROS

■ Cette répartition met en lumière les priorités actuelles de la collectivité. Il sera nécessaire que les différents pôles intègrent les objectifs de développement durable.





06

MISE EN AVANT DE NOS ACTIONS POSITIVES DE L'ANNÉE 2024

■ Dans le cadre d'un recensement des actions significatives en matière de développement durable, nous avons identifié 43 projets vertueux réalisés par les services de la collectivité. Ces actions ont ensuite été classées dans les catégories suivantes, établies par les Nations Unies :

A. LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

■ Cette famille concerne les actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables, à améliorer l'efficacité énergétique et à renforcer la résilience des communautés face aux impacts des changements climatiques. Elle englobe également la protection de la couche d'ozone et la réduction de la pollution de l'air.

B. PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX

ET DES RESSOURCES

■ Ici, l'accent est mis sur la conservation et la gestion durable des écosystèmes terrestres et aquatiques, ainsi que sur la protection de la biodiversité. Cela comprend la lutte contre la déforestation, la restauration des terres dégradées, la préservation des habitats naturels, la gestion durable de l'eau et la protection des espèces menacées.

C. TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ET SOBRE EN RESSOURCES

■ Cette thématique se concentre sur la promotion de modes de production et de consommation durables. Cela implique de réduire l'utilisation des ressources naturelles non renouvelables, de minimiser la production de déchets, de favoriser le recyclage et l'économie circulaire, ainsi que de promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement.

D. ÉPANOUISSEMENT DES ÊTRES HUMAINS, COHÉSION SOCIALE

ET SOLIDARITÉ ENTRE LES HABITANTS ET LES TERRITOIRES

■ L'épanouissement vise à assurer un développement humain intégral, en garantissant l'accès aux opportunités économiques, à une éducation de qualité, à des conditions de travail décentes, à des infrastructures fiables, à l'innovation technologique et à des partenariats efficaces entre le secteur public, le secteur privé et la société civile.

■ L'objectif de la cohésion et de la solidarité est de promouvoir l'inclusion sociale, de réduire les inégalités économiques et sociales, de garantir l'accès à des services de base (santé, éducation, eau potable), et de renforcer la résilience des populations vulnérables face aux chocs économiques, environnementaux et sociaux.

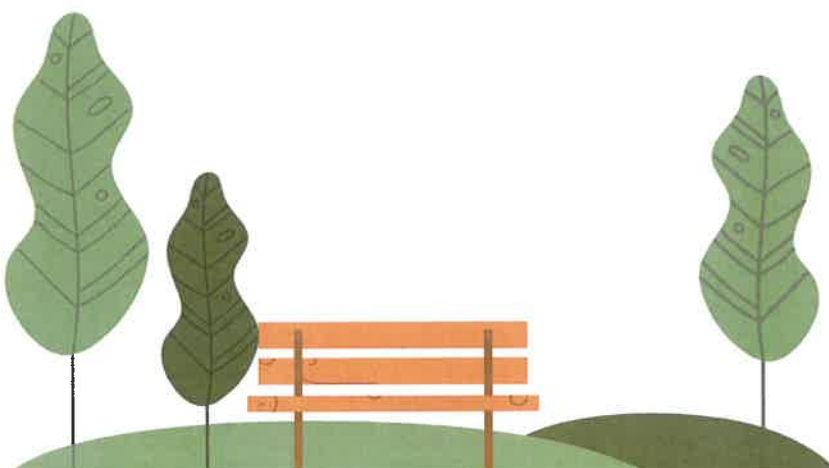
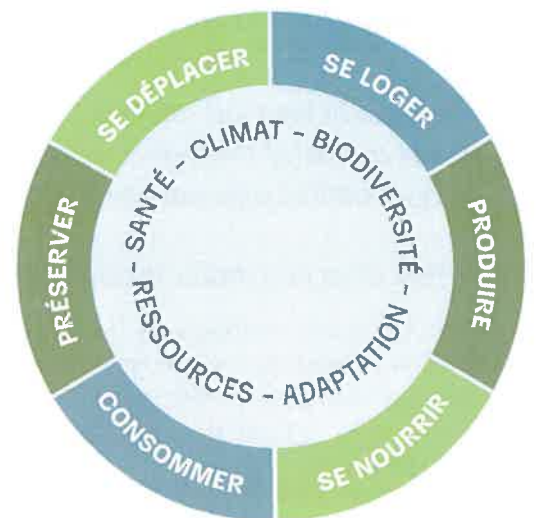
Une grande partie des actions mentionnées est détaillée dans du Rapport de Développement Durable est de les évaluer selon plusieurs critères pour assurer une analyse complète et cohérente. Les actions sont examinées en fonction des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) qu'elles ciblent, ce qui permet de mesurer leur contribution aux objectifs globaux définis par l'ONU.



Objectifs Développement Durable

En outre, elles sont classées selon les 6 thématiques et les 5 défis de la méthode de la Boussole écologique, un outil étatique qui permet d'analyser l'impact environnemental de manière plus détaillée. Cela permet d'offrir une perspective multidimensionnelle sur leur efficacité et leur alignement avec les objectifs de durabilité de la collectivité.

Lorsque l'action n'est pas évaluée à travers la Boussole écologique, cela peut signifier qu'aucun impact environnemental positif n'a été identifié, soit que le lien était difficile à établir.



A. LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

↳ Élaboration du Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE)

• Le SDIE est un outil de gestion permettant de définir la politique patrimoniale d'une collectivité. Il vise l'optimisation des coûts liés au patrimoine bâti, la conformation aux réglementations en vigueur, l'amélioration de la qualité de service aux usagers et au personnel ainsi qu'un engagement politique en faveur de l'environnement.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 7,9,11,12,13
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux produire, mieux se loger
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défis adaptation, climat, ressources

↳ Test de la réduction du nombre de passages de collecte des ordures ménagères accompagnée de la distribution de composteurs

• En avril 2024, nous avons proposé à 8 communes de tester la réduction du nombre de passage sur les bacs individuels d'ordures ménagères résiduelles, à une collecte par semaine (C1). Afin d'accompagner cette transition, les foyers concernés ont été dotés d'un conteneur de tri plus grand (240 litres au lieu de 120L) afin d'accepter les déchets recyclables du e-commerce. De plus, des composteurs individuels et collectifs ont été distribués afin de valoriser les biodéchets (une cartographie des composteurs a été réalisée afin de mieux les repérer et de mieux les gérer). Suite à la validation du test, en 2025 il y aura désormais 32 000 habitants du territoire concernés par ce changement pour les conteneurs individuels. Ce changement permet une diminution de la consommation en gasoil et de l'usure des véhicules.

• De plus, il permet de booster la gestion des biodéchets, la qualité du tri, et la sensibilisation des usagers sur la réduction des déchets. Finalement, afin d'accompagner les usagers dans le tri des déchets, deux nouveaux postes d'agents ont été créés dans des déchetteries.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 8,9,11,12,13
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux produire, mieux consommer
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défis climat, ressources, santé

↳ Test d'un nouveau carburant pour les véhicules de ramassage des ordures

• Ce nouveau carburant (HVO) est fabriqué à base d'huile végétale hydrotraitée, de déchets, d'huiles résiduelles et de graisses (comme par exemple l'huile de friture usagée), et est récupéré chez les industriels. Bien qu'il reste un polluant, et que son coût soit plus élevé, il émet moins de CO2 que le gasoil, et son utilisation permet d'économiser les ressources habituelles qui sont surexploitées.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 7,9,12,13
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux se déplacer, mieux produire
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défis climat, ressources, santé

↳ Obligation légale de débroussaillage à 50 mètres des bâtiments soumis à l'aléa feu de forêt

• 90 sites sont concernés par cette obligation qui permet de réduire le risque de feu de forêt et sa propagation aux bâtiments adjacents. Indirectement, cette mesure permet d'empêcher la perte de biodiversité liée aux feux de forêts.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 13,15
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux préserver
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défis adaptation, biodiversité



➤ Sensibilisation des scolaires aux risques naturels (via le programme scolaire)

• Afin de mieux connaître les risques naturels de proximité (inondation, feu de forêt, tempête, orage..) et de mieux réagir en cas de survenance d'un événement majeur.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 4, 13
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux préserver
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défi adaptation

➤ Elaboration et mise à jour des cartes de Zones d'Accélération des énergies renouvelables (ZAE nR)

• Les ZAE nR ont vocation à accélérer le déploiement des énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire national. La cartographie des ZAE nR nous permet d'afficher les secteurs prioritaires pour l'implantation des installations d'énergies renouvelables et de rendre ces informations accessibles au grand public.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 7,9,11,13,17
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux produire
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défis climat, ressources, santé

➤ Aide aux communes pour la mise en place de leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

• La communauté de communes a aidé les communes à élaborer et mettre à jour leurs PCS, notamment grâce à la création d'une cartographie des enjeux pour la gestion des crises (inondations, incendies, risques industriels etc.)

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 3,11,13
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux préserver
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défi adaptation

➤ Mise en place d'un forfait mobilité durable pour les agents de la communauté

• Le forfait mobilité durable est un dispositif financier de soutien pour les déplacements domicile-travail des agents qui permet d'encourager le recours à des modes de déplacements durables. Sans condition de distance, un agent peut obtenir un forfait (le montant variant avec le nombre de jours) s'il a effectué ce trajet à vélo, en engin de déplacement personnel motorisé (EDPM), en covoiturage, en autopartage ou en service de mobilité partagée (les moteurs doivent être non thermiques).

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 3,11,13
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux se déplacer
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défis climat, santé

➤ Travaux de rénovation énergétique à l'hôtel de la communauté de communes

• Ces travaux de rénovation énergétique incluent principalement un nouveau système de chauffage, une meilleure isolation de la toiture, des travaux de menuiserie extérieur pour un meilleur vitrage, et l'installation de brise-soleil pour empêcher la chaleur de pénétrer le bâtiment.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 7,9,13
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux produire
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défis adaptation, climat



➤ Publication d'une feuille de route stratégique pour le développement durable (document cadre, cadastre solaire, étude de site etc.)

- Quels sont les ODD ciblés ? ODD 7,9,11,13
- Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ? Mieux produire
- A quel défi(s) répond-elle ? Défi climat

➤ Recrutement d'un chargé de missions transition écologique climat et qualité de l'air

• L'objectif de ce nouveau chargé de mission sera de coordonner les initiatives et les actions visant à promouvoir la transition écologique et à améliorer la qualité de l'air au sein du territoire de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup.

- Quels sont les ODD ciblés ? ODD 3, 7, 8, 11, 13
- Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ? Mieux préserver, mieux se déplacer, mieux se loger, mieux produire, mieux consommer, mieux se nourrir
- A quel défi(s) répond-elle ? Défis climat, biodiversité, adaptation, ressources, santé

➤ Évaluation à mi-parcours du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2021-2027

• Le PCAET est la feuille de route territoriale pour la transition écologique de 2021 à 2027. Obligatoire pour les Établissements Public de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants, ce plan permet de définir les objectifs stratégiques et opérationnels du territoire en vue d'atténuer le changement climatique, le combattre et s'y adapter.

• Son évaluation à mi-parcours en 2024 a permis de faire le point sur la mise en œuvre du programme d'action, de mesurer son efficacité et son avancement, de proposer des ajustements et le redynamiser, et enfin de préparer son évaluation finale ainsi que le futur PCAET 2027-2033.

- Quels sont les ODD ciblés ? ODD 2,3,4,7,8,9,11,12,13,14,15,16,17
- Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ? Mieux préserver, mieux se déplacer, mieux se loger, mieux produire, mieux consommer, mieux se nourrir
- A quel défi(s) répond-elle ? Défis climat, biodiversité, adaptation, ressources, santé

➤ Candidature avec les autres acteurs de l'Occitanie pour un Service Express Régional Métropolitain (SERM)

• Un SERM qui s'articulera autour de nouvelles lignes de Tramway, de pistes cyclables sécurisées, de RER, cars et Bus à Haut niveau de service.

- Quels sont les ODD ciblés ? ODD 3,8,9,11,13,16,17
- Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ? Mieux se déplacer
- A quel défi(s) répond-elle ? Défis climat, santé

➤ Une étude des sites de la Communauté de Communes a été réalisée par l'AREC pour le développement du photovoltaïque.

- Quels sont les ODD ciblés ? ODD 7,8,9,11,13,17
- Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ? Mieux produire
- A quel défi(s) répond-elle ? Défi climat



➤ Continuité de la plateforme Bocal dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial

En 2024, la plateforme Bocal, outil collaboratif de valorisation des circuits alimentaires, à continué à se développer en partenariat avec les territoires de Montpellier Méditerranée métropole, Pays de l'Or et Pays Cœur d'Hérault. Cette plateforme recense les points de vente de produits locaux, en circuits, de proximité et / ou bio, et diffuse les actualités sur les thématiques de l'agroécologie et de l'alimentation.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 1,2,3,9,11,13,16,17
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux se nourrir

ANALYSE

- La CCGPSL intègre ses préoccupations la préservation de la biodiversité, des milieux naturels et des ressources de son territoire. Composé à 90% de milieux naturels et agricoles, les enjeux de biodiversité y sont très forts. C'est notamment via NATURA 2000 que la CCGPSL est capable de répondre à ces enjeux (travail avec les agriculteurs, les associations sportives, actions d'éducation et de sensibilisation etc.)
- Afin de préserver ces milieux, la CCGPSL soutient une agriculture durable, locale et respectueuse de l'environnement. Elle lutte contre la pollution des milieux, notamment grâce au travail continu de la police rurale, créée en 2023. Cette année, elle accorde une importance particulière à la protection de la ressource en eau grâce à une nouvelle gestion ou encore à des actions de sensibilisation.
- Afin de poursuivre nos ambitions, il est nécessaire de collecter plus de données afin de mettre en place des mesures plus efficaces de protection des espèces et des milieux.

DES DONNÉES QUI TOMBENT À PIC !

90%

La CCGPSL, un territoire à 90% agricole et naturel : de forts enjeux de biodiversité.

- **70%** des terres inventoriées en Zones Naturelles d'Intérêts Ecologiques
- **4** sites NATURA 2000 soit **55%** de la superficie du territoire
- **1** site classé au patrimoine de l'UNESCO
- **2** sites classés au titre de la préservation d'espaces dont le caractère exceptionnel justifie une protection nationale
- **9** sites inscrits au titre de la préservation d'espaces dont le caractère exceptionnel justifie une protection nationale
- **4** sites sous Arrêté de Protection de Biotope soit 1 039 ha de surface
- Environ **50%** de la surface du territoire au sein d'une zone NATURA 2000 ZPS (directive oiseau, protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages du territoire européen)
- Les Gorges de l'Hérault **labellisés** Grand Site de France (dont 11 000 ha sur le territoire de la CCGPSL)



➤ La Police Rurale lutte contre les dépôts sauvages afin de préserver

- La police rurale a mis en place des caméras pièges, des verbalisations et des actions de prévention pour lutter contre les dépôts sauvages. De manière générale, la police rurale procède à des patrouilles et à de la prévention afin de préserver notre environnement.
- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 12,14,15
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux préserver, mieux produire
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défis biodiversité, ressources, santé

➤ Réalisation du bilan du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

- Évaluation des objectifs et des résultats du SCoT actuel et identification des ajustements et orientations nécessaires
- Le SCoT est un document d'urbanisme qui détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement d'un territoire. Il sert de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles (urbanisme, habitat, mobilité, aménagement commercial, environnement (dont biodiversité), énergie, climat...).
- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 10,11,13,14,15,16,17
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux se déplacer, mieux préserver, mieux se loger
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défis adaptation, biodiversité, climat

➤ Suivi des Manifestations d'Intérêts à Vocation Transition (MICA)

- Dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial, des subventions ont été attribuées aux associations locales pour accompagner et promouvoir les agriculteurs du territoire et leurs productions. En 2024, le montant total des subventions accordées s'élève à 38 200€ (augmentation de 1900€ par rapport à 2023).
- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 1,2,3,8,11,16,17
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux se nourrir

➤ Le label Grand Site de France des Gorges de l'Hérault

- Réalisation du bilan 2018-2023 accompagné du plan d'action 2024. Le dossier de renouvellement du label Grand Site de France a également été déposé.
- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 8,15,17
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux préserver
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défi biodiversité

➤ Finalisation des schémas directeurs eau potable et assainissement

- Après trois années d'études, un programme de travaux a été défini et a permis d'établir un plan prévisionnel d'investissement (PPI) sur dix ans. Cette étude préconise des travaux visant à sécuriser l'approvisionnement en eau et à réduire les prélèvements sur les eaux souterraines (renouvellement des réseaux, amélioration du parc de compteurs de sectorisation, mise en place de stabilisateurs de pression).
- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 6,9,11,14
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux préserver
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défis ressources, santé



➤ Continuité des paiements pour services environnementaux PSE et lancement du Label Haie

Les Paiements pour services environnementaux (PSE) sont un dispositif qui rémunère les agriculteurs pour le maintien ou l'amélioration des services écosystémiques. Engagée sur une durée de 5 ans, la rémunération se fait en fonction d'indicateurs comme le nombre de milieux, la part d'infrastructures agroécologiques, de prairies permanentes, de légumineuses dans la SAU, ou encore le taux d'enherbement. Ces subventions se poursuivent en 2024, de plus, les agriculteurs s'engagent dans la démarche d'obtention du Label Haie (gestion durable des haies)

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 1,2,8,13,14,15
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux préserver, mieux se nourrir
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défis adaptation, biodiversité

➤ Mise à disposition du foncier agricole intercommunal

La Communauté de communes souhaite mettre à disposition des terres à des agriculteurs en prenant en compte les enjeux environnementaux (préservation de la biodiversité et de la qualité de la qualité de la ressource en eau, lutte contre la fermeture des milieux et les incendies, inondations).

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 1,2,8,13,15,16,17
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux préserver, mieux se nourrir
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défis adaptation, biodiversité

➤ Finalisation des contractualisations avec Natura 2000

Mise en œuvre d'une mesure agro-environnementale et climatique avec l'engagement de six éleveurs en pastoralisme sur des contrats de cinq ans en lien avec la Politique Agricole Commune. L'objectif est de soutenir une agriculture pastorale permettant de préserver la biodiversité dépendante des milieux ouverts tout en garantissant des ressources alimentaires de qualité pour les éleveurs.

En 2024, une surface totale de 588 ha a été engagée en Mesures agroenvironnementales et climatiques (adaptation de la pression de pâturages, ouverture de milieu par l'action mécanique, etc.). 98 % de l'enveloppe attribuée a été consommée soit 276 408 Euros ; Une journée de formation obligatoire a été organisée en lien avec la Chambre d'Agriculture et le Conservatoire d'Espaces Naturels auprès de tous les agriculteurs engagés à Notre Dames de Londres.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 1,2,8,13,15,16,17
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux préserver, mieux se nourrir
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défis adaptation, biodiversité

➤ Renouvellement des commodats

Depuis 2016, la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup a décidé d'assurer la gestion de ses espaces naturels et agricoles par la mise en œuvre d'un programme de redéploiement pastoral porté dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial. Ces mises à disposition sont accompagnées lorsque des enjeux biodiversité sont présents, par un plan de gestion établi en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie. Ce sont aujourd'hui près de 196 ha et de 8 éleveurs qui sont concernés par ce dispositif, cadré administrativement et juridiquement par des contrats de « prêts à usage » ou « commodat ».

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 1,2,8,17
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux se nourrir



➤ Création d'un portail cartographique réseau d'eau et d'assainissement

■ Ce portail cartographique permet de visualiser et de gérer les réseaux d'eau potable et d'assainissement, ainsi que d'intégrer les plans de récolement après travaux.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 6,9,11
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux préserver
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défis ressources, santé

➤ Unification de la régie de l'eau

■ Par délibération en date du 27 juin 2023, le Conseil Communautaire s'est prononcé en faveur d'une régie unifiée en charge de la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif à partir du 1^{er} janvier 2025. En 2024, le changement de mode d'exploitation a été mis en place.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 6,8,11,12,14,16,17
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux préserver
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défis adaptation, biodiversité, ressources, santé

➤ Projet Retour aux sources

■ Ce projet est né de la volonté du territoire de devenir exemplaire et innovant en termes de consommation de la ressource en eau et d'usage de l'eau. En 2024, le jeu Défi Nature a été mis en place en collaboration avec Bioviva (jeu sur les espèces aquatiques du territoire), et des animations visant à éduquer à la ressource en eau ont eu lieu, via le programme Parcours (18 classes concernées).

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 4,6,14,17
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux préserver, mieux consommer
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défis biodiversité, ressources

➤ Lutte contre la cabanisation

■ 34 communes ont signé la Charte de lutte contre la cabanisation (la cabanisation est une construction ou installation d'un habitat permanent ou occasionnel, sans autorisation, en espace inconstructible naturel, agricole ou forestier). La cabanisation est un délit pénal qui peut engendrer une dégradation de la biodiversité environnante et une pollution des milieux, en particulier de l'eau suite à des déversements d'eaux usées.

■ Pour mieux lutter contre ce phénomène, la communauté de communes utilise depuis septembre 2024 un logiciel (AIGLE), subventionné par le ministère du développement durable, afin de repérer les installations illégales.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 3,11,14,15
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux préserver
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défis biodiversité, santé

➤ Cartographie des chemins accessibles aux manifestations sportives sur les sites Natura 2000

■ Élaboration d'une carte permettant de recenser les parcours autorisés pour les manifestations sportives (vélo et trail) organisée en milieu naturel sur un site Natura 2000. Cela permet d'éviter l'utilisation de chemins sensibles et donc de préserver davantage la biodiversité.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 15
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux préserver
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défi biodiversité



ANALYSE

- Les actions présentées dans cette partie montrent un réel engagement face au changement climatique. La plupart des initiatives incluent une mobilité plus durable et la transition énergétique du territoire. Elles incluent également le renforcement des engagements et des moyens d'action de la collectivité (notamment avec le PCAET et le recrutement d'un chargé de mission transition écologique). En plus de lutter contre le changement climatique, la collectivité s'adapte en mettant en place des mesures face aux risques naturels croissants.
- Il sera nécessaire à l'avenir de poursuivre nos efforts dans cette direction, car c'est grâce à des actions ambitieuses qu'il sera possible de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre. Il faudra notamment accroître nos efforts sur la rénovation énergétique des bâtiments et des logements, le développement des énergies renouvelables ou encore la mobilité durable.

DES DONNÉES QUI TOMBENT À PIC !

80%

Part de surface du territoire exposée au risque feu de forêt (risque moyen à exceptionnel). C'est 39 647 habitants exposés, soit 8 personnes sur 10 (risque faible à exceptionnel)

-7%

Entre 2015 et 2021, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sur le territoire de la CCGPSL ont diminué de 7%. Ce chiffre est cependant à nuancer puisque les GES ont été fortement impactés par la pandémie du COVID-19. En comparaison, sur la période 2015-2019, les émissions de GES avaient augmenté de 1%. Il sera intéressant d'étudier l'évolution des GES quelques années après la fin de la pandémie.

-0.5%

Entre 2015 et 2021, le bilan énergétique de la CCGPSL a diminué de 0.5%. Encore une fois, ce chiffre est à prendre avec du recul puisque sa période prend en compte la pandémie. Entre 2015 et 2019, le bilan énergétique de la CCGPSL avait augmenté de 3%.

B. PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX

ET DES RESSOURCES

➤ Appel à projet : Manifestation d'Intérêt Communautaire à vocation

La Communauté de Communes à lancé un appel à projet d'intérêt communautaire visant à accélérer la transition. L'objectif est d'accompagner la réalisation de manifestations ou d'actions par des associations et structures partenaires ayant pour objectifs principaux la sensibilisation aux thématiques en lien avec l'urgence écologique, et/ou la mise en oeuvre d'une action en faveur de la transition écologique qui permet une adaptation ou un accompagnement aux changements de pratiques.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 1,8,10,11,16,17

➤ Bilan d'étape et synthèse des consommations du patrimoine communal par le conseiller en énergie partagée

Synthèse des consommations (électricité, gaz, eau, essence) de la charge fluides du patrimoine des communes sur le territoire (y compris celui de la CCGPSL) avec son parallèle comptable (en euros). Cela permet de réaliser une comparaison du niveau de consommation par rapport à certains standards et ratios, une mise en relief des dérives évidentes et des priorisations, une sensibilisation à différentes solutions, à la sobriété et aux bonnes pratiques liées à un projet de rénovation bâtementaire notamment.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 7,9,11,12,13

- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux produire

- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défi climat

➤ Obtention du Label Eco-mobilité

Ce label permet de valoriser les territoires ayant mis en oeuvre des actions pour une mobilité plus durable.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 11, 13

- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux se déplacer

- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défi climat

➤ Expérimentation des véhicules intermédiaires dans le cadre de l'eXtrême Défi de l'ADEME

L'expérimentation s'est faite aux côtés de la commune de Saint-Bauzille de Montmel, d'abord pour des déplacements de service des agents, puis avec des expérimentateurs volontaires après le lancement officiel au printemps 2024. Les véhicules ont notamment pu être testés par le grand public lors du Festival des Activités Nature en septembre 2024.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 11, 13

- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux se déplacer

- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défi climat

➤ Promotion des modes de déplacement actifs et accompagnement vers des alternatives

Notamment par l'organisation d'un ciné-débat autour des alternatives à la voiture individuelle (animé par l'ADEME), la participation à l'événement Mai à Vélo (notre territoire est classé 10ème dans la catégorie des collectivités de moins de 70 000 habitants avec 44 582 km parcourus !), ou encore par le prêt de vélos électriques à des habitants (convention "Hérault Mobilités Inclusives et solidaires") et à des élèves volontaires du lycée Jean Jaurès de Saint-Clément de Rivière (Plan Régional Vélo II)

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 4,10,11,13

- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux se déplacer

- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défi climat

99%

C'est l'augmentation de l'indice de risque d'extinction des espèces entre 2000 et 2022 en France, contre 67% en Europe et 36% dans le reste du monde.

C. TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ET SOBRE EN RESSOURCES

↳ L'application TROCR pour donner une seconde vie à vos objets

• L'application TROCR permet de financer la Ligue contre le cancer et d'offrir des places de cinéma aux jeunes du Grand Pic Saint-Loup, tout en donnant une deuxième vie aux objets. Créée en 2023, l'application a connu un bel essor en 2024 avec plus de 10 000 utilisateurs, 575 objets et 4780€ collectés.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 3,12
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux produire, mieux consommer
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défi ressources

↳ Réalisation d'une vidéo sur la réduction des déchets par deux Conseils des jeunes

• Deux conseils des jeunes (Vailhauquès et St croix de Quintillargues) ont réalisé une vidéo sur la réduction des déchets qui a été présentée aux élus en novembre 2024 dans la salle Georges Brassens à Saint Gély du Fesc, afin d'éduquer et de sensibiliser sur le sujet.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 4,12,17
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux consommer
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défi ressources

↳ Digital cleanup day

• Cette journée a permis de sensibiliser les participants au recyclage et au traitement des équipements numériques obsolètes ou dormants. De plus, cette journée a permis de collecter 95 vieux équipements. Fun fact : offrir une seconde vie à ces équipements permettrait d'économiser environ 1364 kg de CO2 et 5830 kg de matières premières par rapport au neuf !

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 4,12,13
- *Dans quelle(s) thématique(s) se classe l'action ?* Mieux consommer
- *A quel défi(s) répond-elle ?* Défi ressources



ANALYSE

- Cette année, la CCGPSL ainsi que les habitants du territoire, a accordé une importance particulière aux déchets, en particulier au tri et au réemploi. Dotée de la compétence en matière de gestion des déchets, la collectivité joue un rôle important, mais c'est également grâce à la volonté et aux initiatives des habitants qu'il est possible de s'améliorer en matière de déchets, et de créer une économie circulaire durable. La CCGPSL a également su nourrir son économie locale à travers le thème de l'alimentation et du tourisme.
- Afin d'aboutir à une économie circulaire durable, reposant sur une bonne gestion des déchets, une alimentation bio et/ou locale, et un tourisme durable profitant aux commerçants du territoire, la CCGPSL et ses partenaires locaux doivent poursuivre leurs efforts de collaboration.

DES DONNÉES QUI TOMBENT À PIC !

32.4%

Les ordures ménagères par habitant sur le territoire de la CCGPSL entre 2015 et 2023 ont diminué de 32.4% ! Cela est dû à une augmentation du tri et notamment une valorisation des biodéchets. En 2024, ce sont également 633 tonnes d'encombrants en moins par rapport à 2023 suite au tri des déchets par les usagers et grâce à l'accompagnement des agents valoristes afin de détourner ces déchets vers les filières des éco-organismes.



D. ÉPANOUISSEMENT DES ÊTRES HUMAINS, COHÉSION ET SOLIDARITÉ ENTRE LES HABITANTS ET LES TERRITOIRES

↳ Programme Parcours 2024-2025

• Catalogue d'activités proposées conjointement par l'inspection de l'éducation nationale de Saint-Mathieu-de-Trévières et la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup à destination des écoles du territoire, avec de nouvelles actions en 2024-2025 : Tri sélectif et la riposte du compost, Mon école en mode éco, Natura 2000 (appropriation de la richesse écologique de notre territoire, nouvelle formule), Promotion des modes actifs (défi Mai à vélo, nouvelle formule), Le thym, une plante à découvrir, L'eau dans ma commune et mon territoire.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 3,4,5,16,17

↳ Convention signée avec Renaissance Écologique

• Cette collaboration permet à la Communauté de Communes d'avoir accès à des outils d'animation, telle que la Fresque de la renaissance écologique qui sera par exemple mobilisée en 2025 pour offrir des formations à l'urgence écologique aux agents et élus de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* 4,11

↳ Convention avec l'association Teragir pour le programme Eco-Ecole

• Eco-ecole est un label et un programme international d'éducation au développement durable, permettant aux élèves de la maternelle au lycée d'être sensibilisés et de mettre en place des actions concrètes.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* 5,10,16

↳ Les numériques du Pic

• 166 ateliers ont été mis en place en collaboration avec Conseiller Numérique et France Services. Ces ateliers ont pour but d'aider les usagers à devenir autonomes avec leurs équipements numériques, favorisant ainsi l'inclusion numérique et sociale, notamment celle de seniors. Ces ateliers se sont déroulés sur 12 communes et ont cumulé 727 participants.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* 4,5,10

↳ Promotion de l'économie touristique locale grâce à l'oenotourisme

• C'est à travers l'oenotourisme que la communauté fait la promotion du territoire et de l'économie locale, notamment grâce à des balades vins et saveurs avec le réseau Vignoble et Découverte.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 8,17

↳ Mise en place de la commission intercommunale d'accessibilité, espace de réflexion sur les questions d'accessibilité.

- *Quels sont les ODD ciblés ?* ODD 5,10,16

ANALYSE

- Cette section vise à montrer les initiatives de la CCGPSL en faveur de l'épanouissement des habitants, de la cohésion sociale et de la solidarité entre les habitants et le territoire.
- Elle illustre nos actions visant l'inclusion sociale, la préservation du cadre de vie, l'éducation et l'emploi pour tous.
- La CCGPSL aspire à créer des liens sociaux durables, tout en construisant une démocratie citoyenne, fondation même de l'épanouissement des habitants.
- Afin de répondre à ces aspirations, la CCGPSL s'est engagée à travers des actions éducatives, d'inclusion et d'accessibilité. Mais pour les années à venir, il sera nécessaire d'accroître nos efforts dans ce sens, avec plus d'initiatives en matière d'inclusion et de cohésion sociale.

DES DONNÉES QUI TOMBENT À PIC !

- Le service Enfance, Jeunesse et Action Sociale de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup a joué un rôle important en 2024 :

145 places
en crèche dans 5 structures
intercommunales

850 enfants
accueillis chez des
assistants maternels

5 210 élèves
ayant bénéficié d'un
parcours éducatif

166 ateliers
numériques et
accompagnements

118 352 km parcourus
pour le transport des
personnes à mobilité
réduite

316 jeunes
inscrits aux séjours
de vacances

3 158 demandes
traitées par
France Services

1 955 entretiens
d'accompagnement à
l'emploi réalisés





07

EST-CE QUE LA
POLITIQUE
INTERNE EST
AU RENDEZ-VOUS ?



- Elle concerne le fonctionnement de la collectivité, et donc, dans ce rapport, l'intégration du développement durable dans ses opérations. Cela se traduit par plusieurs actions :

↳ Intégration des clauses de développement durable dans les marchés publics

- La collectivité progresse vers l'inclusion de clauses de développement durable dans ses marchés publics, en attendant l'adoption d'une charte de l'achat responsable ou de la mise en place d'une Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsable (SPASER).

↳ Finance durable et Budget Climat

- L'intégration progressive de la finance durable s'est concrétisée par l'adoption du Budget climat, à partir de la méthode développée par l'Institut de l'Économie pour le Climat (I4CE). Cette approche vise à évaluer l'impact climatique des actions entreprises tout en orientant les décisions budgétaires en fonction des enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

↳ Dématérialisation des services

- La collectivité poursuit la dématérialisation progressive de ses différents services pour améliorer l'efficacité et réduire l'empreinte écologique.

↳ Numérique responsable

- Le développement d'un numérique responsable se traduit par des initiatives telles que la réduction des e-mails et l'utilisation de téléphones professionnels reconditionnés pour les agents. Des référents numériques sont présents pour accompagner cette transition.

↳ Mobilité douce et durable

- La collectivité encourage une mobilité douce, durable et raisonnable. Cela inclut l'utilisation de véhicules électriques, le télétravail, les réunions à distance, le co-voiturage et la rationalisation des déplacements des agents. Le service des ressources humaines a mis en place un règlement pour favoriser les déplacements en train pour les longues distances, plutôt que l'avion, et optimiser l'utilisation des véhicules de service, y compris les véhicules électriques. La collectivité a également mis en place le forfait mobilités durables.

↳ Gestion des déchets

- Un effort est fait pour optimiser la gestion des déchets, notamment en encourageant le tri au sein des services et en installant des bacs de collecte. Il y a également des efforts concernant les EPI (équipements de protection individuelle), avec une partie du plastique recyclé.

↳ Réduction de l'impact des événements culturels et sportifs

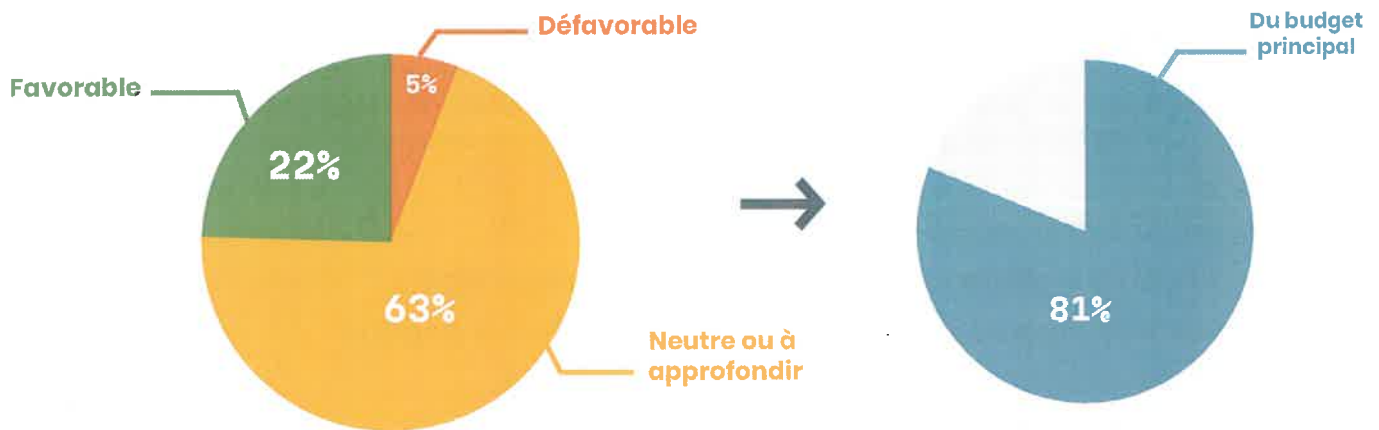
- La collectivité s'efforce de limiter l'impact environnemental des événements culturels et sportifs en promouvant le tri des déchets, en sensibilisant les acteurs impliqués, et en réduisant les impressions pour la communication.



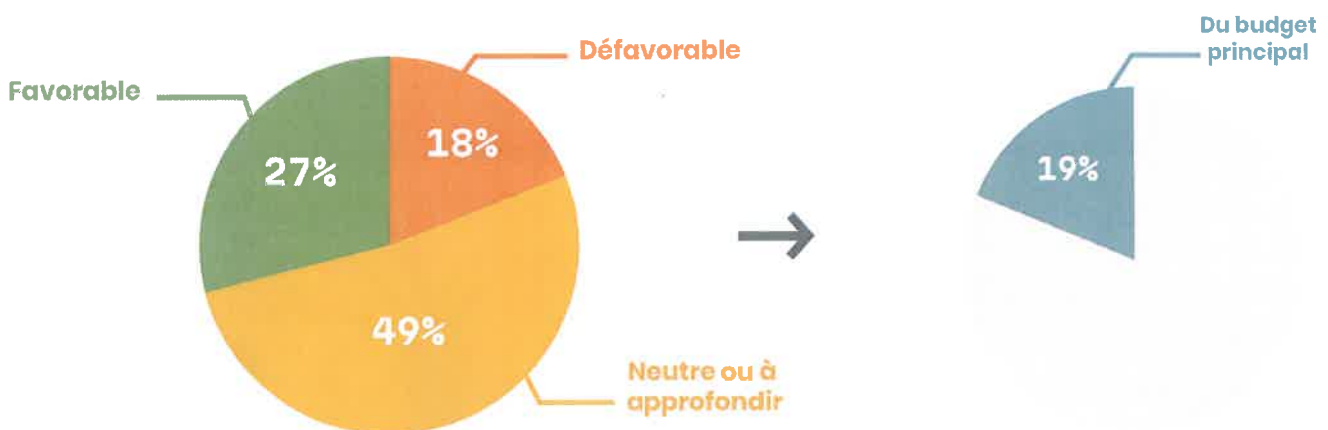
ZOOM SUR LE BUDGET VERT DE LA CCGPSL

- Face à l'urgence écologique, la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup intègre la transition écologique dans son budget via le budget vert, dispositif lancé par la loi de finances 2024. Ce budget évalue l'impact des dépenses sur la lutte contre le changement climatique, l'adaptation, la gestion durable des ressources, l'économie circulaire, la lutte contre la pollution et la préservation de la biodiversité.
- En 2024, la CCGPSL a mené avec PILEA une évaluation climat de son budget principal de 2023, centrée sur les émissions de gaz à effet de serre (GES). Les résultats sont les suivants :

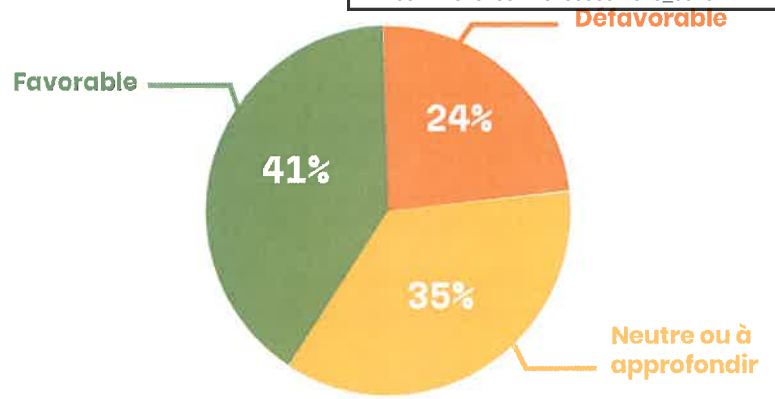
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



TOTAL DES DÉPENSES PUBLIQUES DE LA CCGPSL



La part élevée des dépenses défavorables (24 %) est préoccupante, d'autant que l'analyse ne couvre que les émissions de GES. Les dépenses neutres (35 %) peuvent aussi cacher des impacts sur la biodiversité, la gestion des ressources ou l'adaptation au changement climatique. Aujourd'hui, il s'agit donc d'un budget climat, en attente d'une évaluation "Verte" plus globale.

- Pour 2025, la CCGPSL prévoit :
 - une annexe «budget climat» au Compte Financier Unique 2024
 - la formation obligatoire des élus et agents à la transition écologique
 - un suivi des projets avec indicateurs d'impact climatique
 - l'évaluation selon les 6 axes de la taxonomie européenne
 - l'adoption d'une méthode d'évaluation inspirée de l'I4CE et France Nation Verte
 - une stratégie de communication renforcée et un accompagnement des services





BILAN DE NOS ACTIONS POSITIVES

• Décrites précédemment, nous avons sélectionné 43 actions de politiques publiques pour l'évaluation de ce rapport sur le développement durable. Voici les principales observations concernant ces actions :

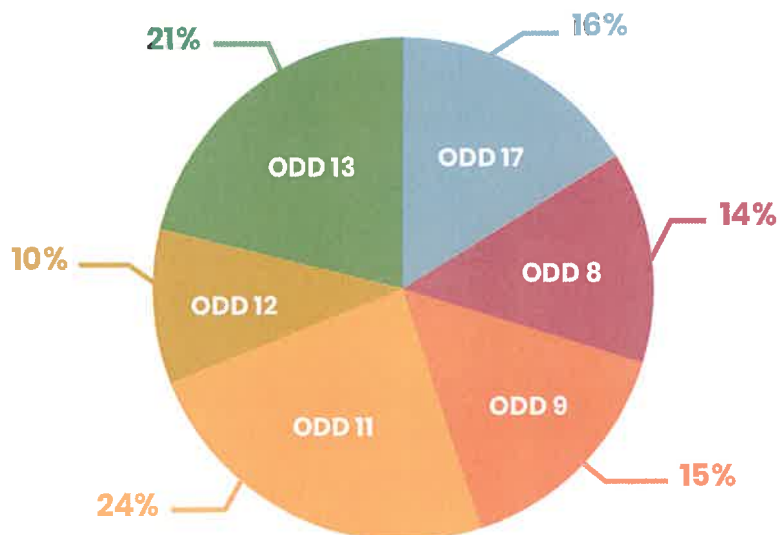
- Chaque action cible en moyenne environ 4 à 5 objectifs de Développement Durable (ODD)
 - En moyenne, 1 à 2 thématiques de la boussole écologique est concernée par chaque action
 - Entre 1 et 2 défis de la boussole sont impliqués par action en moyenne
- Il est important de préciser que le fait de cibler un ODD ou un défi ne garantit pas la réussite de l'action. Cela indique un engagement sur une thématique, mais pas nécessairement le succès de l'action elle-même. Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), le budget vert, et l'ambition d'un nouveau rapport de développement durable permettront, à moyen terme, d'évaluer plus précisément l'impact d'une action de son début à sa fin.

ET SI ON RENTRAIT UN PEU DANS LES DÉTAILS ?

➤ A. PROGRÈS RÉALISÉS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



QUELS SONT LES ODD LES PLUS CIBLÉS ?



Comme mentionné précédemment, il est difficile d'obtenir une analyse fiable puisque l'ensemble des actions n'ont pas été prises en compte, mais seulement celles identifiées au préalable comme vertueuses. Cependant, nous pouvons observer les éléments suivants.

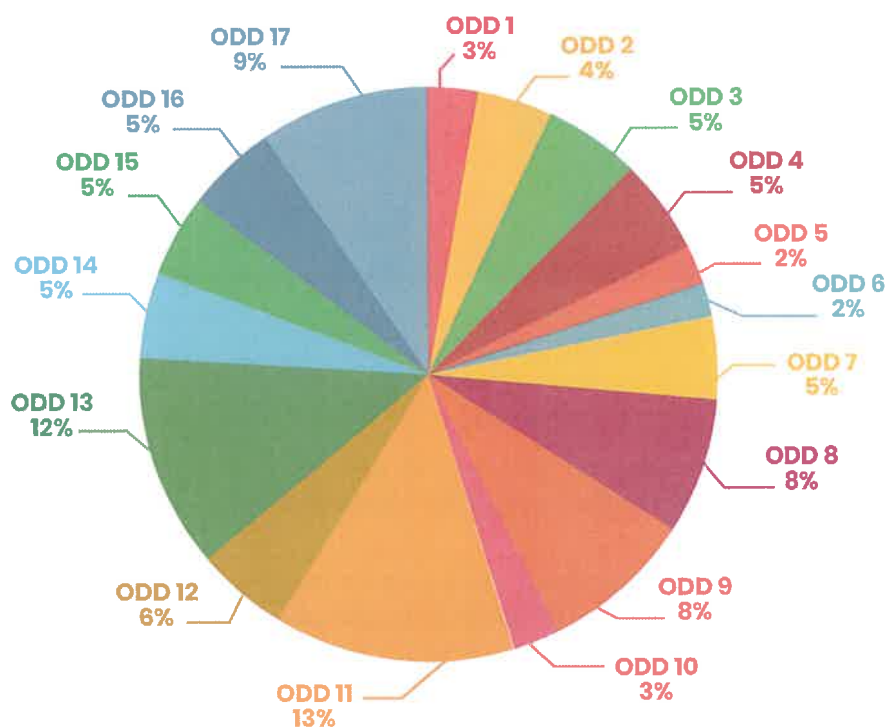
Les Objectifs de Développement Durable (ODD) les plus ciblés sont les suivants :

- ODD 11 : Villes et communautés durables (26 actions)
 - ODD 13 : Lutte contre le changement climatique (23 actions)
 - ODD 17 : Partenariats locaux et régionaux (18 actions)
- Cette concentration s'explique par le nombre d'actions orientées vers une mobilité durable mais également par les compétences de la CCGPSL en matière d'aménagement du territoire.
- La prééminence de l'ODD 17 est un point positif, car elle révèle une volonté de mutualisation et de mobilisation locale, éléments essentiels du développement durable. Non seulement cela se révèle positif pour contribuer aux actions en matière d'environnement, mais c'est également un moyen d'améliorer et de promouvoir l'économie locale.

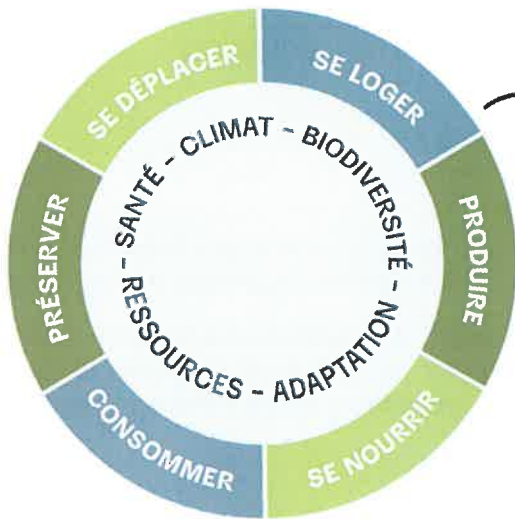
En revanche, les 5 ODD les moins ciblés sont :

- ODD 5 : égalité et inclusion (4 actions)
 - ODD 6 : Eau propre et assainissement (4 actions)
 - ODD 10 : Cohésion sociale (5 actions)
- L'ODD 6 peut sembler moins ciblé, mais cela s'explique par notre choix de regrouper de nombreuses actions distinctes (principalement des travaux) sous deux actions : la finalisation des schémas directeurs d'eau et d'assainissements et l'unification de la régie de l'eau.
- Il est important de noter que les actions relatives à l'égalité des genres et à la cohésion sociale ne sont pas suffisamment présentes. Cela peut signifier un manque d'actions, mais peut aussi être expliqué par une collecte de données plus orientées vers les enjeux environnementaux pour ce rapport et donc incomplète en matière d'inclusion et de cohésion sociale.

LA RÉPARTITION DES ODD



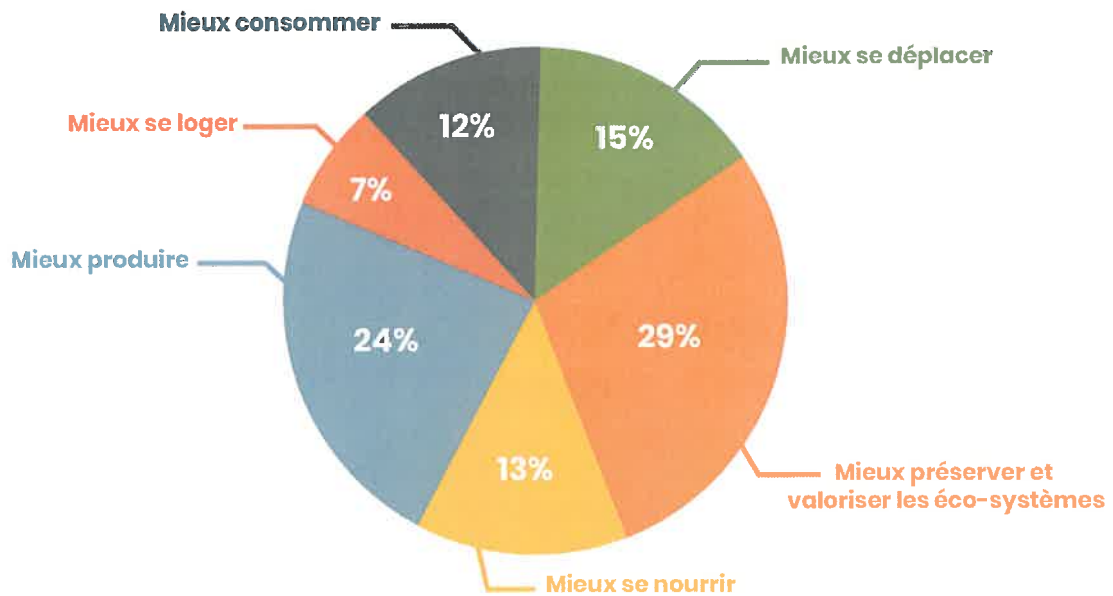
➤ B. LES RÉPONSES DE LA COLLECTIVITÉ À LA CRISE ÉCOLOGIQUE



➔ Boussole de la Transition Écologique



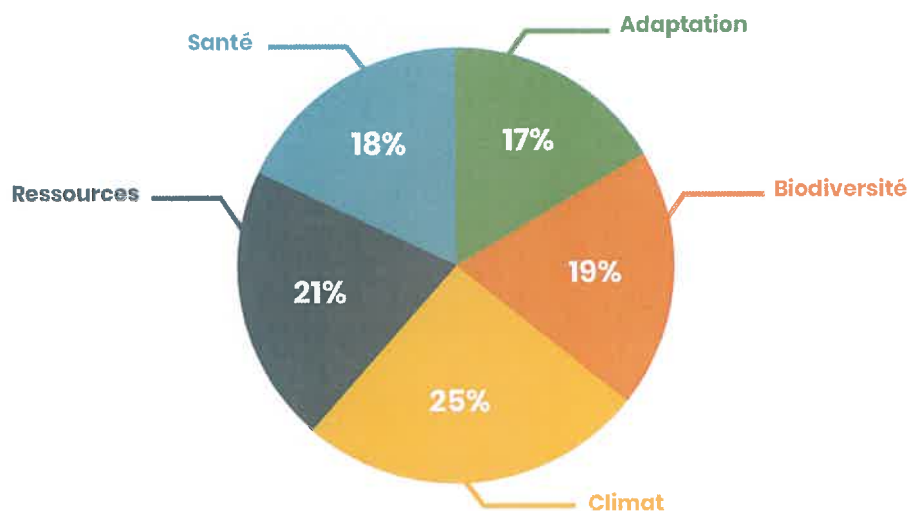
QUELLES THÉMATIQUES SONT LES PLUS CIBLÉS ?



• Les trois thématiques principales concernent :

- Une meilleure préservation de la biodiversité et des ressources (17 actions) : cela comprend principalement la prévention des risques naturels, l'agriculture durable, la lutte face à la pollution des milieux, la gestion de l'eau...
- Une meilleure production (13 actions) : cela inclut la gestion des déchets et la transition énergétique, dans l'objectif de réduire l'empreinte écologique du territoire
- Une meilleure mobilité (9 actions) : cette thématique inclut toutes les actions en faveur d'une mobilité durable

Les thématiques liées à l'alimentation (8 actions) et à la consommation (7 actions) ont été légèrement moins prises en compte cette année. Enfin, ce sont les actions de rénovation énergétique des logements (4 actions qui ont été le moins pris en compte en 2024, mais cela se justifie par la distribution des compétences : en effet, la Communauté de Communes possède une meilleure capacité d'intervention sur ses propres sires (dont ses bâtiments) que sur le parc de logement privé.

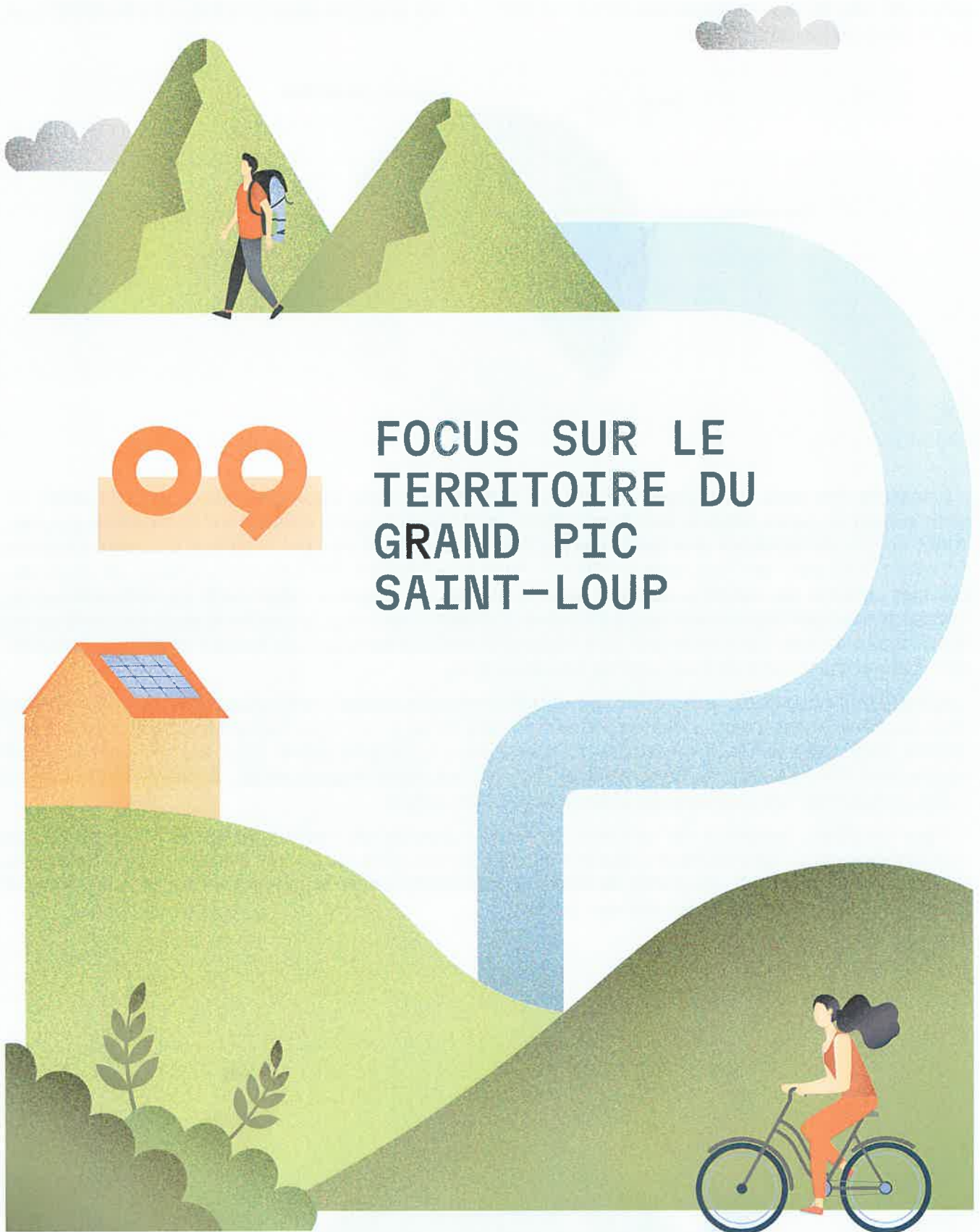


L'analyse des défis écologiques révèle une répartition plutôt équitable des actions. En 2023, les défis climat et santé étaient dominants (60%), avec beaucoup d'actions sur la mobilité durable. Cette année, on observe une meilleure répartition des défis, et c'est le climat qui reste toujours en tête (25%), suivi des ressources (21%) et de la biodiversité (19%). Cela s'explique de nouveau par des actions de mobilité durable pour le climat. Les actions répondant au défi ressources comprennent principalement la gestion des déchets et de l'eau. Les actions visant à protéger la biodiversité incluent par exemple une agriculture plus respectueuse, la lutte contre la pollution des milieux, ou encore des actions de sensibilisation.

Malgré des actions de prévention des risques naturels, ou encore d'adaptation des techniques d'agriculture, l'adaptation a été légèrement moins prise en compte cette année par rapport aux autres défis (elle est tout de même mieux prise en compte qu'en 2023 où elle représentait seulement 13% des actions, contre 17% en 2024). Il est donc important de poursuivre nos efforts dans l'adaptation du territoire au changement climatique.

Pour conclure, l'analyse de nos actions nous a permis de mettre en lumière, en partie, les orientations de la Collectivité en matière de développement durable et de transition écologique en 2024, et donc d'établir des pistes de réflexion pour comprendre les points positifs, mais également les points à améliorer pour les années à venir.





FOCUS SUR LE TERRITOIRE DU GRAND PIC SAINT-LOUP

A. LES PROJETS COMMUNAUX REMARQUÉS ET REMARQUABLES

- Les communes du territoire du Grand Pic Saint-Loup démontrent, elles aussi, un engagement croissant et diversifié en faveur du développement durable et de la transition écologique. À travers une série d'initiatives innovantes et concrètes, ces collectivités locales s'efforcent de répondre aux défis environnementaux actuels tout en améliorant la qualité de vie de leurs habitants.
- De la préservation de la biodiversité à la gestion durable des ressources, en passant par la promotion des énergies renouvelables et des mobilités douces, chaque commune apporte sa contribution unique à l'effort collectif. Ces actions, adaptées aux spécificités locales, témoignent d'une prise de conscience généralisée et d'une volonté d'agir à l'échelle du territoire.
- Les témoignages qui suivent illustrent la diversité et la richesse des initiatives mises en œuvre par ces communes. Qu'il s'agisse de projets d'envergure ou d'actions plus modestes, chacune de ces démarches contribue à construire un avenir plus durable pour le Grand Pic Saint-Loup. Ces exemples inspirants démontrent que la transition écologique est non seulement possible, mais déjà en marche dans nos territoires ruraux.

LES ACTIONS DES COMMUNES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

↳ Pour préserver la biodiversité locale

- Inscription à la charte "engagé pour le végétal", *Viols-en-Laval, Vailhauquès*
- Création d'un parcours faune flore sur le thème des arbres pour sensibiliser à la biodiversité locale, *Saint-Mathieu-de-Trévières*
- Installations dédiées à l'accueil de la biodiversité sur les zones "refuges LPO", *Saint-Mathieu-de-Trévières*
- Atlas de la biodiversité communale, *Assas*
- Conclusion de l'ABC 2021-2023 et plan d'action 2024, *Vailhauquès*
- Divisions parcellaires (OAP) participant au renforcement de la trame bleue verte, *Vailhauquès*
- Fonctionnalité pour signaler des atteintes à l'environnement sur l'application mobile Vailhauquès, *Vailhauquès*
- Montage de 100 mètres de murets en pierre sèche, *Viol-le-Fort*
- Création d'une mare favorisant la biodiversité avec l'installation de nichoirs et abris à chauve-souris en collaboration avec la LPO, *Teyran*
- Ateliers avec les Ecologistes de l'Euzières sur la faune et la flore locale à destination des scolaires et du grand public, *Teyran*
- Nettoyage du lit du Salaison sur 300m en collaboration avec le SYMBO, *Teyran*
- Fauchage résonné, *Viol-Le-Fort, Vailhauquès*
- Opération de campagne "nettoyons la nature", *Teyran*
- Limitation des événements organisés sur le Pic Saint-Loup à trois par an





ZOOM : LA MARE DE TEYRAN

Teyran

En collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), la commission environnement a initié un projet intitulé «Étendard de la biodiversité». Le but est de créer, grâce à une mare et à plusieurs nichoirs et abris divers, un micro écosystème. Ainsi, le lieu a pour objectif de devenir riche en biodiversité, et également de pouvoir servir de lieu pédagogique pour éduquer les jeunes à la biodiversité.



➤ Pour lutter contre le changement climatique

- Construction d'une piste cyclable, *Combaillaux*
- Travaux de désimperméabilisation de la cour d'école, *Saint-Jean-de-Cornies, Saint-Mathieu-de-Trévières, Sauteyrargues*
- Construction d'une école basse consommation en bois avec une centrale photovoltaïque en autoconsommation collective, *Sauteyrargues*
- Mise à disposition d'un minibus électrique partagé, *Vailhauquès*
- Création de quatre boucles piétonnes dans le village, *Vailhauquès*
- Installation de toilettes sèches publiques, *Viol-le-Fort*
- Installation d'arceaux à vélo près des écoles et équipements municipaux et rénovation de la piste cyclable de l'axe RD21, *Teyran*



ZOOM : MINIBUS COMMUNAL

Vailhauquès

La Caisse Centrale d'Aide Solidaire (CCAS) propose depuis 2023 des sorties avec le minibus communal afin d'inclure des personnes isolées, n'ayant pas de véhicules, ainsi que pour l'ensemble de la commune. Il est partagé avec le centre de loisirs, l'espace jeunesse, et l'association Age d'or.

Il s'agit d'un véhicule électrique ayant une autonomie d'environ 250 km et pouvant accueillir 8 personnes.

Il a été financé par la commune de Vailhauquès ainsi que par le programme européen LEADER.



➤ Pour une économie circulaire et sobriété en ressources

- Production locale de blé, seigle et d'épeautre pour alimenter les commerces du village, *Combaillaux*
- Mise à disposition de terrains agricoles communaux pour la culture de graminés, *Combaillaux*
- Lauréat de 3 étoiles label villes et villages étoilés pour l'extinction de nuit et l'éclairage économique, *Combaillaux*
- Choix d'un prestataire bio-local pour la cantine scolaire, fourni par un maraîcher du village, *Sauteyrargues*
- Remplacement des systèmes de chauffage et d'éclairage et installation de systèmes de production d'électricité sur les bâtiments communaux, *Murles*
- Mise en place d'une communication et de moyens ayant permis une réduction considérable de l'utilisation d'eau, *Viol-le-Fort*
- Mise en place du système de chauffage PAC dans plusieurs écoles, la mairie annexe et la salle du Peyrou, *Teyran*
- Rénovation énergétique totale de la salle polyvalente avec un système de chauffage intelligent, *Cazevielle*
- Installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux, *Valflaunès*
- Passage au LED et baisse de l'éclairage public ayant permis des économies de 25% sur 2023/2024, *Cazevielle*



ZOOM : LE JARDIN DE FONTANÈS

Fontanès

Le Jardin de Fontanès est une exploitation agricole qui produit depuis 2016 des fruits et légumes bios, ainsi que des conserves artisanales.

Situé à Fontanès, au pied du Pic Saint-Loup, ce jardin développe une agriculture bio et respectueuse de l'environnement et du vivant. C'est également un refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), il accueille des bassins aquatiques, des abris pour insectes et des refuges pour les oiseaux. De plus, des milliers de fleurs sont plantées entre chaque plant de légumes afin d'attirer les insectes mellifères.

Les agriculteurs du jardin produisent plus de 30 légumes différents sur moins d'un hectare, avec une rotation systématique des cultures afin de garantir un équilibre et des légumes sains.

La vente directe a lieu le jeudi de 16h à 17h (précommande en ligne), directement sur le lieu de production afin de proposer des fruits et légumes frais.



➤ Pour un développement durable

- Mise en place d'un jardin partagé, *Vailhauquès*
- Mise en place d'un poulailler communal, *Vailhauquès*
- Soutien à la création d'un poulailler associatif, *Teyran*
- Plantation d'arbres, *Combaillaux, Teyran, Fontanès*

ZOOM : JARDINS PARTAGÉS

 *Vailhauquès*

Depuis 2023, les Jardins du Péras sont des jardins communaux partagés, ouverts aux habitants. Ouverts aux jardiniers confirmés comme aux débutants, il permet à la fois d'accueillir des projets collectifs, éducatifs, ou simplement des moments de convivialité.

Acheté par la Mairie, ce lieu est mis à disposition de l'association Les jardins du Péras, et est accompagné par l'association Passe Muraille. Le seul mot d'ordre : respect de la nature et de l'autre. Ces jardins accueillent notamment de nombreuses animations et ateliers, par exemple sur la gestion de l'eau, l'utilisation du compost, la permaculture...



➤ Pour une cohésion sociale et l'épanouissement des habitants

- Banque alimentaire hebdomadaire accessible gratuitement pour les plus démunis, *Teyran*
- Ateliers à la médiathèque pour tous les âges, partenariats locaux et régionaux pour promouvoir la lecture et la culture pour tous, *Teyran*
- Construction de deux logements communaux à loyer abordable, *Mas-de-Londres*

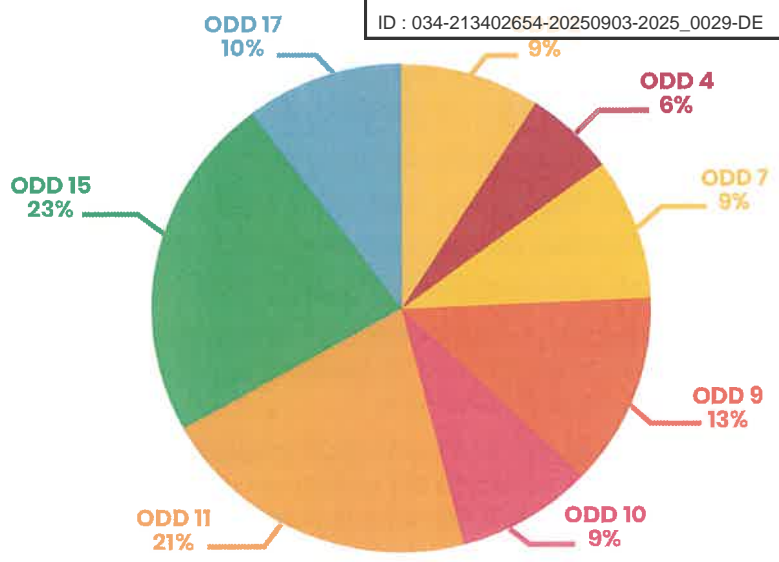
ZOOM : BANQUE ALIMENTAIRE

 *Teyran*

La ville de Teyran travaille en partenariat avec la banque alimentaire afin de pouvoir offrir des produits alimentaires et d'hygiène chaque semaine au plus démunis.



**ODD LES PLUS CIBLÉS PAR
 LES COMMUNES**



43 actions

14 communes

16 ODD

2 LUTTE CONTRE LA FAIM

8 ACTIONS

4 accès à une éducation de qualité

5 ACTIONS

7 recours aux énergies renouvelables

8 ACTIONS

9 innovation et infrastructures

11 ACTIONS

10 réduction des inégalités

8 ACTIONS

11 villes et communautés durables

18 ACTIONS

15 protection de la faune et de la flore terrestre

20 ACTIONS

17 partenariats pour les objectifs mondiaux

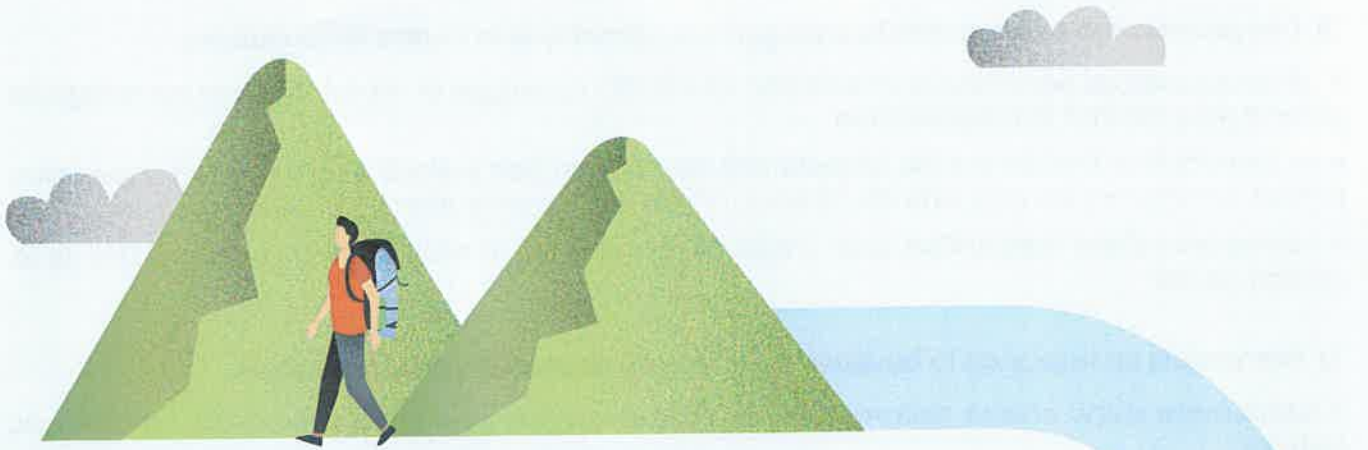
8 ACTIONS

- En 2024, 16 ODD ont été ciblés par les communes : l'ODD 16 (gouvernance participative) n'a fait l'objet d'aucune action. A noter que cela peut se justifier, car il s'agit d'une liste non-exhaustive qui n'inclut pas toutes les actions de toutes les communes.
- Les ODD les plus ciblés par les communes sont :
 - ODD 15 : Préservation de la biodiversité (20 actions)
 - ODD 11: Villes et villages durables (18 actions)
 - ODD 9 : Innovation et infrastructures locales (11 actions)
- Cela inclut des actions en faveur d'une mobilité durable, des travaux de rénovation énergétique, une meilleure gestion de la ressource en eau, ou encore des actions favorisant l'accueil et la protection de la biodiversité.
- De même qu'en 2023, une part importante des actions porte sur la biodiversité (reflétant la volonté des communes de préserver un territoire à 90% naturel et agricole). Cette année, il est également pertinent de noter le nombre important d'actions visant à rendre nos villes et villages plus durables.

B. PROGRAMME LEADER

- Le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est une initiative européenne visant à soutenir le développement des zones rurales. Financé par le FEADER, il encourage des stratégies locales innovantes à travers des partenariats entre acteurs publics et privés, gérés par des Groupes d'Action Locale (GAL). L'objectif est de revitaliser les territoires ruraux en soutenant des projets structurants et durables.
- Pour rappel, cette première programmation concernait uniquement le périmètre de la collectivité.
- L'année 2023 a permis de faire le bilan de la programmation 2014-2022 :
 - 2 478 879,49€ de subventions européennes attribuées aux projets du territoire
 - 97 projets
 - Subvention allant de 1066,48€ à 120 000€
- En cours d'élaboration depuis 2023, le nouveau programme LEADER 2023-2027 a démarré. La stratégie locale de développement et les critères de sélection ont été conventionnés avec la Région Occitanie en octobre 2024.
- Le périmètre s'est élargi avec un nouveau groupe d'action locale : le GAL Aigoual Cévennes Pic Saint Loup, couvrant 5 intercommunalités : CC Causses Aigoual Cévennes, CC du Pays Viganais, CC du Piémont Cévenol, CC des Cévennes Gangeoises et Suménoises, CC du Grand Pic Saint-Loup.
- Afin d'accompagner cette nouvelle programmation, un animateur a été engagé en début d'année 2024, siégeant dans les locaux de la CCGPSL.





10

PERSPECTIVES POUR 2025



Pour conclure le Rapport Développement Durable 2024, il est essentiel d'identifier les perspectives pour 2025. Voici une liste des principales prévisions en matière de développement durable :

↳ Des projets pour lutter contre le changement climatique et contre les pollutions

- Mise en place de panneaux d'interdiction de dépôts sauvages et répertorisation sur le logiciel picarto pour faciliter leur localisation
- La transition à un passage de collecte des déchets en bac collectifs sera testée sur des plus petites communes. De plus, une étude sera menée sur l'optimisation de la collecte
- Lancement d'une convention avec ATMO Occitanie pour la réalisation d'un diagnostic de la qualité de l'air

↳ Des projets en faveur de la biodiversité et de la préservation des ressources...

- Lancement d'une charte Natura 2000 de bonne conduite pour les différentes activités de nature
- Renforcement de la prise en compte des enjeux de biodiversité dans la stratégie GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) à travers une collaboration entre ces deux services
- Lancement d'une étude pour élaborer une stratégie agricole et alimentaire
- **Projet retour aux sources : étude de la faisabilité technique et financière du programme de sensibilisation et déploiement d'un programme d'actions opérationnelles sur l'ensemble des champs d'action de la CCGPSL**
- Les schémas directeurs d'eau et d'assainissement seront votés au conseil communautaire
- Projets de collaboration avec le SDIS (Service Départemental d'Incendies et de Secours) pour la rationalisation de l'eau pour les extinctions d'incendie, par exemple en privilégiant l'utilisation d'eau brute
- Recherche des solutions de collecte et de réemploi de l'eau des poteaux incendie
- Démarche de régularisation des arrêtés de DUP des captages en cours
- Mise en place d'un bulletin d'information de l'état de la ressource et des prélèvements aux mairies
- Amélioration de la connaissance des ressources souterraines par l'intégration de plusieurs de nos forages au suivi piézométrique départemental
- Conventonnement avec des associations de spéléologie (Celadon et CLPA) pour collecter, capitaliser et bancariser les données nécessaires pour mieux apprécier le contexte karstique du territoire : les ressources en eau de la CCGPSL sont essentiellement issues de systèmes karstiques, mieux comprendre son fonctionnement nous permet de préserver la ressource d'un point de vue quantitatif et qualitatif

↳ ...en lien avec l'adaptation face aux risques naturels

- Recrutement d'un stagiaire qui travaillera plusieurs semaines sur les enjeux de risques et de biodiversité
- Travail avec les communes pour collecter des données liées aux enjeux naturels (feu de forêt, inondation)
- Mise en place d'un plan de protection des forêts face aux incendies (déclinaison locale de la stratégie départementale)
- Révision et actualisation des données relatives aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) afin de garantir leur conformité avec les évolutions législatives et les besoins des territoires

↳ Une volonté de former nos agents et nos élus

- Lancement d'un plan de formation jusqu'en mars 2026 à l'urgence écologique pour tous les agents de la CCGPSL et pour ses élus. Cette formation, obligatoire, permet en une journée, de former et de sensibiliser à l'état actuel de notre planète, et de travailler collectivement à un plan d'action pour que la Collectivité s'engage davantage face à l'urgence écologique
- Lancement de formations aux logiciels (PICarto, VMAP, QGIS) destinées aux agents et techniciens territoriaux pour la prise en main et l'optimisation de l'utilisation des outils de système d'information géographique

↳ Un engagement pour un service public plus innovant et accessible

- Déploiement du Service Public Petite Enfance afin de répondre aux besoins des familles et garantir un accueil de qualité pour les tout-petits.
- Numérisation et simplification des démarches, par exemple à travers "RDV Public" ou encore la mise en place du prélèvement automatique pour la téléalarme.
- Mise à jour du site de la CCGPSL afin de le rendre plus accessible : un onglet "accessibilité" qui explique les normes à respecter et l'option "vue contrasté" pour aider les personnes malvoyantes. De plus, la référente pour la commission intercommunale d'accessibilité souhaite promouvoir l'utilisation de la police d'écriture "Luciole" qui facilite également la lecture. Finalement, la référente prévoit également de mettre en place un logo accessibilité qui sera utilisé pour tous les documents et pages du site qui concernent l'accessibilité.

CONCLUSION

- En conclusion, l'année 2024 a permis de consolider et d'organiser l'intégration de l'urgence écologique au sein de la communauté de communes. En 2025, il s'agira de faire de cette urgence un enjeu transversal et coopératif, tant entre les services de la CCGPSL qu'entre les différentes communes du territoire.



